

## Tableau comparatif des types de parcours de prolongation volontaire

Prolongation volontaire de la résidence en médecine de famille	Domaine de soins	Durée	Date limite d'application	Application via CaRMS	Nécessite un PREM	Début de formation	Rémunération	Possibilité de travail clinique en parallèle	Possibilité de garder un lien avec le GMF-U d'attaché	Évaluation de la formation	Reconnaissance et diplomation
<b>Programme de compétences avancées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Médecine d'urgence</li> <li>▪ Soins aux personnes âgées</li> <li>▪ Clinicien érudit (volet chercheur ou éducateur)</li> <li>▪ Périnatalité (programme de 3 mois)</li> <li>▪ Médecine du sport et de l'exercice</li> <li>▪ Soins palliatifs</li> </ul>	12 mois sauf pour périnatalité = 3 mois	Selon le calendrier CaRMS	Oui sauf périnatalité et clinicien érudit	Non	1er juillet mais possibilité de dérogation selon la direction du programme	Salaire et avantages sociaux de FMRQ (R3)	Possibilité de <i>moonlighting</i> selon le programme	Oui	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Via fiche One45</li> <li>▪ Jalons de progression et APC</li> <li>▪ Comité de compétences pour assurer la progression du résident</li> <li>▪ Examen final du CMFC pour la médecine d'urgence</li> </ul>	<b>Certificat de compétences additionnelles (CCA)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Médecine d'urgence</li> <li>▪ Soins aux personnes âgées</li> <li>▪ Médecine du sport et de l'exercice</li> <li>▪ Soins palliatifs</li> </ul> <b>Attestation de formation par l'Université de Sherbrooke</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Clinicien érudit</li> <li>▪ Périnatalité</li> </ul>
<b>Formation complémentaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Médecine d'urgence à visée régionale</li> <li>▪ Soins aigus en établissement en médecine de famille (hospitalisation)</li> <li>▪ Évaluation musculosquelettique, infiltrations échoguidées et échographie ciblée</li> <li>▪ Leadership clinique en GMF</li> <li>▪ Soins intensifs à visée communautaire (programme parrainé par la médecine interne)</li> </ul>	3 à 6 mois	Au minimum 90 jours avant le début du stage (1er mars, 1er juin, 1er septembre, 1er décembre)	Non	Oui (PREM dépannage accepté)	À début flexible, mais doit s'aligner avec le début d'une période	Salaire et avantages sociaux de FMRQ (R3)	Oui (mais pas dans domaine de formation complémentaire)	Oui	Via fiche One45	Attestation de formation par l'Université de Sherbrooke
<b>Formation démarche personnelle de la personne résidente</b>		3 à 6 mois	Au minimum 90 jours avant le début du stage	Non	Oui	Doit s'aligner avec le début d'une période	Salaire et avantages sociaux de FMRQ (R3)	Oui (mais pas dans le domaine de formation)	Selon les démarches de la personne résidente	Via fiche One45	Nil